

→ La CGT à l'épreuve de la territorialisation par Martine Bernard-Roigt

Ancienne secrétaire régionale de la CGT Midi-Pyrénées, membre du CA de l'IRHS et du CA de l'HS, elle est engagée depuis plusieurs années dans un parcours universitaire et travaille actuellement une thèse en vue de l'obtention d'un doctorat de Sciences Politiques à l'université Toulouse 1 Capitole. Le travail de recherche engagé dans le cadre de sa thèse « *La fabrique des territoires productifs, l'exemple du SPL Mecanic Vallée.* » qu'elle soutiendra à l'automne prochain, l'a conduit, notamment à analyser le lien entre la CGT et l'enjeu du territoire. Elle nous livre ici quelques aspects qui font écho à l'actualité*.

La loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions qui procède notamment à un redécoupage des régions, poursuit la modification en profondeur de l'organisation territoriale de la France. Par le regroupement et

la fusion de certaines d'entre elles, la France est désormais organisée en treize grandes régions. Cette décision législative s'inscrit dans un long processus de régionalisation et de décentralisation engagé maintenant depuis plus de cinq décennies.

Ce nouveau contexte bouscule la CGT qui doit adapter ses structures régionales pour faire face à ces transformations institutionnelles. La connaissance de l'histoire sur ces enjeux constitue un intérêt renouvelé pour la réflexion des militants-es en charge de responsabilités syndicales et confrontés à cette nouvelle réalité.

Les travaux menés dans le cadre de notre thèse resituent l'évolution de la position de la CGT sur la régionalisation et la décentralisation et mettent en évidence les difficultés de la confédération à faire face alors à ces nouveaux

enjeux. On peut les saisir lorsqu'on analyse l'histoire de la création des comités régionaux en 1969¹. Nous ne proposons pas dans le cadre restreint de cet article, d'approfondir l'évolution de la position confédérale au cours de ces cinq décennies mais d'aborder à travers quelques aspects de cette longue histoire, en quoi ce positionnement historique handicape l'action syndicale en territoires.

Un syndicalisme qui conjugue question sociale et question territoriale

La définition de la notion de territoire est par nature polysémique selon l'angle par lequel on l'analyse. Néanmoins



La production industrielle comme pôle de référence. - Photo : © Jean-Philippe Arles.



quelques soient les travaux des différentes disciplines de recherche, il est couramment admis que le territoire saisi dans sa relation à l'espace est le résultat d'une construction humaine. Ce sont donc les interactions et les dynamiques que construisent les acteurs, les groupes sociaux dans un espace donné, qui font le territoire.

L'histoire de la CGT s'enracine dans l'héritage assumé des Bourses du Travail. Celles-ci inscrivent leur activité dans une relation étroite entre les préoccupations sociales et les conditions dans lesquelles s'exerce l'activité humaine. Cette dimension de leur activité contribue « à implanter le mouvement ouvrier dans l'espace quotidien des travailleurs ² » mais elle inscrit historiquement, plus que l'ancrage territorial lui-même, la marque du rapport que la CGT a construit alors, avec le territoire. En effet la référence à l'espace quotidien des travailleurs c'est-à-dire l'espace de l'atelier, de l'usine mais aussi celui de l'habitation, de la ville ou de la commune est l'espace socialement construit du travailleur qui fait territoire. Son développement, son organisation ou son aménagement résulte d'une confrontation avec le pouvoir politique. Cet intérêt pour l'espace quotidien des travailleurs traverse les préoccupations de la CGT dès son origine et l'on peut les saisir dans les textes des congrès

notamment. La CGT, en effet, « définit son action face aux problèmes de la vie professionnelle et face aux conditions d'existence des travailleurs. ³ » Elle lie toujours intimement « l'émancipation sociale et le développement des forces productives. ⁴ » Ainsi au même titre que les conditions de travail, l'emploi, les salaires, les conditions sociales de la vie des salariés (logement, transports...) sont partie intégrante de l'action de la confédération inscrites dans son Programme d'action adopté lors des congrès.

Cette conception domine dans la pensée syndicale alors que se développent les politiques publiques d'aménagement du territoire dans les années 60 [...] et l'on peut affirmer que dès son origine le syndicalisme CGT incarne une vision qui conjugue la question sociale et la question territoriale.

Les crises industrielles des années 60 puis la crise de 73 « que l'on avait crue conjoncturelle s'installe et se complexifie ⁵ », elle marque une rupture dans le développement de la société française. Elle agit comme une contrainte forte sur les responsables politiques qui impose de dépasser cette situation et la question « du retour à la prospérité passe par un changement structurel radical y compris au niveau du rôle économique attribué au territoire ⁶ »

Les années 80 constituent une période importante de transformation de l'action publique et de l'économie. On assiste à l'émergence du fait territorial, on évoque le « tournant territorial de l'économie globale ⁷ » tandis que se développe une théorisation du discours autour de la notion de développement économique local. [...]

C'est un double mouvement qui s'opère au cours de cette période, dans une proximité et « un certain parallélisme entre la décentralisation de l'économie et la décentralisation politique. ⁸ » Les réformes institutionnelles concernant la décentralisation aboutissent de fait à « l'instauration de nouvelles autorités politiques de plein exercice qui fondent leur légitimité sur leur capacité à résoudre l'ensemble des problèmes posés dans leur circonscription. ⁹ » Les pouvoirs entre l'Etat et les collectivités sont ainsi redistribués et en renforçant l'intervention des collectivités locales dans leur légitimité à définir leur propre avenir ¹⁰, l'Etat procède à un changement fondamental dont il serait long de rendre compte de la complexité dans le cadre de cet article. On retiendra que le modèle identitaire français « d'un rapport exclusif entre l'Etat et le territoire national ¹¹ » est bousculé tandis qu'un nouveau modèle s'installe, fondé sur une pluralité de territoires au sein desquels émergent des stratégies de

Suite →

gouvernement local. Dès lors l'Etat perd de sa centralité dans sa capacité à agir pour résoudre des problèmes dont les enjeux économiques et sociaux se sont territorialisés.

Des pratiques syndicales en territoire institutionnalisées

Durant cette période, le processus de décentralisation s'est accéléré sous l'égide du gouvernement issu des élections de 1981 et les thèmes de la décentralisation sont au centre des débats de la confédération à travers lesquels on peut saisir l'évolution de la position de la CGT, en faveur du processus politique engagé. En effet pour la confédération, la réforme de 82 n'est pas une réforme parmi d'autres car son ampleur et son importance pose « *les bases institutionnelles qui révolutionnent les conceptions institutionnelles sur lesquelles est fondée l'Administration française*

*depuis Napoléon.*¹² » Mais cette position semble conjoncturelle. La politique d'austérité et le blocage des salaires imposé par le gouvernement Mauroy en 1983 ainsi que les inflexions données au processus décentralisateur conduit la CGT à critiquer fermement les choix gouvernementaux.

Le positionnement politique et d'une certaine manière, institutionnel de la CGT à la création des Comités régionaux, le rôle spécifique qui leur est attribué, conduit à positionner l'activité syndicale sur les enjeux territoriaux à la marge de l'activité générale de la confédération. C'est un point fondamental de l'histoire de la CGT, sans doute sous-estimé. Cependant, il s'inscrit en quelque sorte comme un script stratégique¹³ marquant durablement son histoire et ses pratiques. Cette conception modélise une forme d'organisation et d'action syndicale territoriale distincte de ses organisations historiques que sont les Unions départementales et les Fédérations. Elle ne permet pas une cohérence d'ensemble portée par une orientation nationale

de la confédération et conduit à un cloisonnement de l'activité syndicale en territoires préjudiciable même si celle-ci, impulsée par les Comités régionaux connaît un important essor qui ne s'est pas démenti depuis l'origine et même s'il existe au niveau confédéral un espace de coordination nationale de leur activité. Il est conçu comme un espace de ressources, de production d'analyses, d'initiatives et d'aide. Les préoccupations et les problématiques exprimées ne traversent pas ou peu les débats confédéraux ou de congrès tandis que la dimension territoriale de l'action syndicale apparaît dans un rapport quasi exclusif aux institutions (CESR, Conseil régional), déconnecté de l'espace quotidien des salariés.

Du territorial dans le social !

Une des conséquences de la territorialisation de l'économie c'est la spécialisation de ces nouvelles configurations productives qui poussent les territoires à devenir des pôles de référence dans un domaine particulier comme c'est le cas par exemple du cluster Mecanic Vallée dans le domaine de la mécanique ou même du pôle de compétitivité Aerospace Valley dans le domaine de l'aéronautique. Les pouvoirs politiques locaux et régionaux en cohérence avec la politique de l'Etat accompagnent cette spécialisation des territoires. On peut observer un phénomène identique dans la concentration de zones dédiées à des activités spécifiques (logistiques, commerciales...). Les conditions de cette organisation territoriale de l'économie ont un impact sur les conditions de travail des salariés de ces zones, leurs statuts, leurs contrats, leur environnement de



Le viaduc de Millau et tout le savoir-faire humain - Photo : © Jean-Philippe Arles.

travail (déplacement, espaces de repos, droits sociaux DP, CE CHSCT...) Il y a en quelque sorte, un effet territoire sur la situation des salariés et leurs revendications mais les organisations de la CGT l'appréhendent difficilement dans leur démarche.

La prise en compte de cette territorialisation du social constitue un enjeu pour la CGT qui traverse son dernier congrès. Elle nécessite en quelque sorte une révolution culturelle. Ce repositionnement plutôt qu'une réforme de ses structures qui paraît improbable, permettrait à la CGT de s'extraire d'une vision institutionnelle d'enjeux territoriaux flous et abstraits afin de retisser les liens dénoués du social et du territorial au sein de nouveaux rapports sociaux territorialisés.

Martine Bernard-Roigt

* L'intégralité de l'article est disponible sur : irhs-midi-pyrenees.com

1- Martine BERNARD-ROIGT, « 1960-1970 La CGT et l'enjeu du territoire » in Les Cahiers de l'IHS n° 128, décembre 2013, p16-18

2- Jean MAGNIADAS, « La CGT devant les problèmes régionaux et l'aménagement du territoire », in La CGT de 1966 à 1984 : l'empreinte de mai 1968, Institut CGT d'Histoire Sociale., 2009, p. 235

3- CGT, « Document d'Orientation », in 38e Congrès Confédéral Nîmes du 18 au 22 avril 1972, Compte rendu in extenso, Nîmes, Le Peuple, 1972.

4- Danielle TARTAKOWSKY, « La CGT - du hors-travail au « cadre de vie » », in La CGT de 1966 à 1984 : l'empreinte de mai 1968, Institut CGT d'Histoire Sociale, 2009, p. 290

5- Danielle TARTAKOWSKY, « La CGT - du hors-travail au « cadre de vie » », op. cit.p.295

6- Sophie BOUTILLIER, Nadine LEVRATTO et Denis CARRE, Les écosystèmes entrepreneuriaux. Rencontre entreprise et territoire, ISTE Editions, 2016. p. 42

7- Bernard PECQUEUR, « Le tournant territorial de l'économie globale », Espaces et sociétés, 2006.

8- Bernard PLANQUE, « Décentralisation économique et décentralisation politique en France. », Revue canadienne des Sciences Régionales, Automne 1985. p. 339

9- Pierre MULLER, « Les politiques publiques entre secteurs et territoires », Politique et management public, vol. 8, no 3, 1990. p. 28

10- Patrice DURAN, Penser l'action publique, L.G.D.J., lextenso éditions, coll. « Droits et société Classics », 2010, 247 p.

11- Patrick HASSENTEUFEL et Jane RASMUSSEN, « Le(s) territoire(s) entre le politique et les politiques. Les apports de la Science Politique. », in Territoires sous influence, Paris, L'Harmattan, coll. « Communication et civilisation », 2000, p. 59

12- Chantal REY, « Intervention CCN », Le Peuple, no 1164, 24 novembre 1983.

13- Christian LEVESQUE et Grégor MURRAY, « Comprendre le pouvoir syndical », La Revue de l'Ires, no 65, février 2010.

Site internet

Retrouvez l'intégralité de cet article sur : www.irhs-midi-pyrenees.com



Mai aussi, une mise à jour régulière avec :

- Le sommaire de « Repères »,
- Un agenda d'initiatives régionales et départementales,
- Des publications,
- Les informations utiles...